



Compte rendu réunion

Réunion Pays Gourmand

Du 28 novembre 2022



Présents :

Restaurant L'Escapade Castellane, Brasserie de Cordoeil Thorame-Basse, Le Goût des Mets Allos, Restaurant Domaine d'Aiguines Saint Jacques, Pâtisserie Comte Saint-André-les-Alpes, La Mérenda Le Logis du Pin La Martre, La Crêperie du Chevalier Entrevaux, Boucherie Martin Colmars-les-Alpes.

Maurice Laugier, Olivia D'Haene, Morvan Menou, Michel Buisson, David Casanova, Nathalie Mistral,

Ordre du Jour :

- Contexte
- Intervention de Verdon Tourisme
- Discussion sur l'évolution du label

Présentation et rappel du label Pays gourmand, après 10 ans d'activité, par Maurice Laugier, président de la communauté de communes Alpes Provence Verdon (CCAPV). Olivia D'Haene fait un point sur les trois dernières années, elle stipule que la CCAPV poursuit son action en faveur des circuits courts via son Projet Alimentaires Territorial (PAT).

Michel Buisson, directeur de l'office de tourisme intercommunal (OTI), fait part de la reprise de la gestion du label Pays Gourmand, depuis l'automne 2022, par l'OTI. Il indique que le positionnement marketing de la destination est en cours de réalisation, depuis le mois de mai. La finalité de ce « grand chantier » est de faire émerger un nouveau positionnement marketing qui reconsidère les diverses personnalités qui font la richesse de la destination et en révèlent les identités. Il va permettre de mettre en œuvre une nouvelle stratégie profitable à l'ensemble des acteurs de l'économie touristique locale de nos villages.

Michel Buisson met en avant les avantages de la gestion du label Pays Gourmand par l'OTI. Il fait part du lancement du nouveau site internet pays gourmand : www.paysgourmand.com et le présente avec David Casanova, webmaster de l'OTI.

Il informe également de la création du mail paygourmand@verdontourisme.com et de la gestion du label au sein de l'OTI, par Nathalie Mistral

Il informe que pour le site internet, les informations et données touristiques proviennent de notre base de données (APIDAE). Depuis septembre, plusieurs personnes actualisent l'ensemble des informations pour les prestataires, dans un premier temps, pour les restaurateurs, les hébergeurs (hors location de meublés de tourisme) et tous les commerces. Dans un second temps, l'actualisation des producteurs sera effectuée.

Il explique que cette base de données alimente de nombreux sites internet, il est donc primordial d'avoir des données actualisées, notamment pour les périodes ouvertures, les visuels, les tarifs....

L'offre pays gourmand sera mise en avant sur le dossier de presse et dans la mesure du possible, tous les accueils presse s'effectueront chez un restaurateur labellisé.

Nouveau

Dans le cadre de la gestion du label, l'OTI gère également la page Facebook avec la création d'un compte sur Instagram. Des publications régulières seront prévues, avec la mise en avant des restaurateurs, des artisans et producteurs, mais aussi par le partage de recettes et les actualités, animations autour de cette thématique.

Les attentes

M. Buisson demande à l'ensemble des artisans et restaurateurs présents, leurs attentes, les envies, les souhaits d'évolution de ce label :

- le premier point et souhait de l'ensemble des personnes présentes : mettre en place un contrôle, pour vérifier l'application de la charte, l'utilisation des produits du terroir, afin de garantir la qualité de ce label. Pour ce contrôle, il est préférable de faire intervenir un prestataire extérieur (Ecocert, Veritas...)

Des devis seront demandés pour ce contrôle.

- Concernant la promotion du label, souhait de refaire les sets de table, avec un système de pré-commande. A noter, sur les anciennes versions, il y avait un tirage de 20 000 exemplaires, avec une participation financière de la maison de produits de pays de Beauvezet.
- La création d'évènementiel structurant, avant ou après la saison estivale, la dégustation de produits sur le front des pistes de ski Alpin, : pour ces points, l'OTI ne gère pas la compétence animations. Cela n'est pas envisageable pour l'année à venir.
- Evolution du logo du label : intégration d'une phrase d'accroche autour du logo permettant une meilleure compréhension, des propositions seront faites.
- Cartes et Brochures : Pour l'année 2023, refaire le flyer pays gourmand, en fusionnant les deux supports existants, en un document unique. En parallèle, sur le guide pratique de l'OTI, il est proposé une mise en avant des restaurants pays gourmand avec l'insertion d'une photo et d'un descriptif. Pour 2024, il peut être envisageable de supprimer la carte, afin d'avoir un seul document, plus pratique pour les visiteurs.

Office de Tourisme Intercommunal Verdon Tourisme

Rue Nationale - 04120 CASTELLANE

Tél. +33 (0)4 92 83 40 48 – www.verdontourisme.com

SIRET : 908 566 227 000 17 – Etablissement Public Industriel et Commercial

Registre des opérateurs de voyages : IMO 04220001